



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVEYRON

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°12-2020-110

PUBLIÉ LE 26 AOÛT 2020

Sommaire

DDT12

12-2020-08-26-003 - Subdélégations de signature de Monsieur Joël FRAYSSE, Directeur départemental des territoires de l'Aveyron, aux agents placés sous son autorité. (9 pages)	Page 3
12-2020-08-26-004 - Subdélégations de signature en qualité de responsable d'unité opérationnelle de Monsieur Joël FRAYSSE, Directeur départemental des territoires de l'Aveyron aux agents placés sous son autorité (3 pages)	Page 13

DDT12

12-2020-08-26-003

Subdélégations de signature de Monsieur Joël FRAYSSE,
Directeur départemental des territoires de l'Aveyron, aux
agents placés sous son autorité.

PREFET DE L'AVEYRON

**DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

Arrêté n°

du 26 août 2020

Objet : Subdélégations de signature de Monsieur Joël FRAYSSE, Directeur départemental des territoires de l'Aveyron, aux agents placés sous son autorité.

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 modifié relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie;

VU l'arrêté préfectoral du 24 août 2020 donnant délégation de signature à Monsieur Joël FRAYSSE, Directeur départemental des territoires de l'Aveyron ;

SUR proposition du Directeur départemental des territoires;

A R R E T E

Article 1

Subdélégation est donnée à Mme Laure VALADE, directrice adjointe de la direction départementale des territoires, à l'effet de signer les actes et correspondances pour lesquels délégation a été conférée par l'arrêté préfectoral du 24 août 2020 susvisé.

Section 1

COMPÉTENCE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE

Article 2

Subdélégation à effet de signer les actes et correspondances, pour lesquels délégation a été conférée dans l'article 2 de l'arrêté du 24 août 2020, est donnée, aux agents suivants :

- Mme Delphine TORRES, secrétaire générale ;

- M. Guy BOUSQUET, chef du service énergie, risques, bâtiment, sécurité ;
- M. Daniel RODIER, chef du service agriculture et développement rural ;
- Mme Céline MARAVAL, cheffe du service biodiversité, eau et forêt ;
- M. Fabrice PAGNUCCO, chef de service aménagement du territoire urbanisme et logement ;

dans la limite de leurs attributions, pour tous les actes qui relèvent de l'activité de leur service.

Leur est également donnée subdélégation pour les actes de gestion courante des agents placés sous leur responsabilité, tels que les congés annuels en vue de garantir la continuité du service.

En cas d'absence ou d'empêchement des titulaires des présentes subdélégations, la délégation de signature est exercée par l'adjoint ou l'intérimaire désigné par le Directeur départemental des territoires, à savoir :

- Mme Eléna DIAZ, adjointe à la secrétaire générale ;
- M. Stéphane BOUTONNET, adjoint au chef du service énergie, risques, bâtiment et sécurité ;
- M. Serge BOUTEILLER, adjoint à la cheffe du service biodiversité, eau et forêt ;
- M. Jean-Sébastien SCHAAL, adjoint au chef de service agriculture et développement rural ;
- M. Jean-François AGNEL, adjoint au chef de service aménagement du territoire urbanisme et logement.

Article 3

La délégation conférée à l'article 2 de l'arrêté du 24 août 2020 est subdéléguée à :

SECRETARIAT GENERAL

* Mme Eléna DIAZ, cheffe de l'unité gestion des ressources humaines, adjointe à la secrétaire générale,

* Mme Virginie MERAVILLES cheffe de l'unité finances patrimoine et logistique,

pour les actes de gestion courante des agents placés sous leur responsabilité, tels que les congés annuels en vue de garantir la continuité du service, pour les documents courants de gestion des dossiers (accusés de réception, envois de documents, demandes d'avis ou d'information, courriers d'ordre technique ou administratif) et dans les domaines de leurs attributions suivants :

Agent	Domaines de délégation
Mme Eléna DIAZ	Tous les domaines relevant du service
Mme Virginie MERAVILLES	Logistique, Immobilier, Budgétaire

SERVICE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

- M. Jean-Sébastien SCHAAL, adjoint au chef de service agriculture et développement rural,
- Mme Hélène BELLOC, cheffe de l'unité droits à paiement et aides animales,

- Mme Julie DALLE, cheffe de l'unité modernisation et transmission des exploitations (à compter du 1^{er} septembre 2020),
- M. Jean-Luc ENJALBERT, chef de l'unité contrôles foncier agricole et mesures conjoncturelles,
- Mme Céline FABRE, cheffe de l'unité aides aux surfaces,
- M. Thierry GERAUD, chef de la mission usagers et baux ruraux,

pour les actes de gestion courante des agents placés sous leur responsabilité, tels que les congés annuels en vue de garantir la continuité du service, pour les documents courants de gestion des dossiers (accusés de réception, envois de documents, demandes d'avis ou d'information, courriers d'ordre technique ou administratif) et dans les domaines de leurs attributions suivants :

Agent	Domaine de délégation
M. Jean-Sébastien SCHAAL	Tous les domaines relevant du service
Mme Hélène BELLOC	- Droits à Paiement de base et aides animales - Aides à l'installation et prêts bonifiés – Investissements en agriculture (PCAE) (jusqu'au 31 août 2020)
Mme Julie DALLE (à compter du 1 ^{er} septembre 2020)	Aides à l'installation et prêts bonifiés – Investissements en agriculture (PCAE)
M. Jean-Luc ENJALBERT	Coordination des contrôles – Contrôles des structures – Mesures conjoncturelles et filières
Mme Céline FABRE	Aides aux surfaces
M. Thierry GERAUD	Agrément et suivi des GAEC – Baux ruraux – Gestion des usagers de la PAC

En cas d'absence ou d'empêchement des titulaires des présentes subdélégations, la délégation de signature est exercée par l'adjoint ou l'intérimaire, à savoir :

- Mme Sylvie ROLLAND, adjointe de Mme Céline FABRE, dans la limite des domaines de délégation de cette dernière.

SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET LOGEMENT

- M. Jean-François AGNEL, adjoint au chef de service aménagement du territoire urbanisme et logement ;
- Mme Sabine MOLLO, cheffe de l'unité droit des sols et fiscalité,
- M. Patrick VIGNON, chef de l'unité habitat logement,
- M. Thierry CASTAN, chef de la mission aménagement, analyse et connaissance du territoire,

pour les actes de gestion courante des agents placés sous leur responsabilité, tels que les congés annuels en vue de garantir la continuité du service, pour les documents courants de gestion des

dossiers (accusés de réception, envois de documents, demandes d'avis ou d'information, courriers d'ordre technique ou administratif) et dans les domaines de leurs attributions suivants :

Agent	Domaine de délégation
M. Jean-François AGNEL	Tous les domaines relevant du service
Mme Sabine MOLLO	Application du droit des sols
M. Stéphane BLANC	Application du droit des sols
M. Patrick VIGNON	Parc public, lutte contre l'habitat indigne, commission de conciliation des baux d'habitation
M. Thierry CASTAN	Aménagement, planification, SCoT, études générales, analyse des territoires, observatoire, système d'information géographique

En cas d'absence ou d'empêchement des titulaires des présentes subdélégations, la délégation de signature est exercée par l'adjoint ou l'intérimaire, à savoir :

- Mme Catherine VIGNON, adjointe de M. Thierry CASTAN et cheffe du pôle planification, dans la limite des domaines de délégation de ce dernier,
- Mme Marie-Hélène VINEL, adjointe de M. Patrick VIGNON, dans la limite des domaines de délégation de ce dernier,
- M. Stéphane BLANC, responsable du pôle Application du Droit des Sols, dans la limite des domaines de délégation de Mme Sabine MOLLO.

SERVICE ENERGIE, RISQUES, BATIMENT, SECURITE

- M. Stéphane BOUTONNET, adjoint au chef du service énergie, risques, bâtiment et sécurité ;
- Mme Stéphanie ROUVELET, cheffe de l'unité prévention des risques,
- Mme Carine RUDELLE, cheffe de l'unité transition énergétique cadre de vie,
- M. Jean-Pierre ESCASSUT, chef de l'unité sécurité routière,
- M. Arnaud ANINAT, chef du pôle éducation routière,

pour les actes de gestion courante des agents placés sous leur responsabilité, tels que les congés annuels en vue de garantir la continuité du service, pour les documents courants de gestion des dossiers (accusés de réception, envois de documents, demandes d'avis ou d'information, courriers d'ordre technique ou administratif) et dans les domaines de leurs attributions suivants :

Agent	Domaine de délégation
M. Stéphane BOUTONNET	Tous les domaines relevant du service
Mme Séphanie ROUVELET	Prévention des risques
M. Arnaud ANINAT	Éducation routière
M. Jean-Pierre ESCASSUT	Sécurité routière
Mme Carine RUDELLE	Publicité – Politique du paysage et des éco-quartiers – Énergies renouvelables – Accessibilité – Politique immobilière de l'État

En cas d'absence ou d'empêchement des titulaires des présentes subdélégations, la délégation de signature est exercée par l'adjoint ou l'intérimaire, à savoir :

- Mme Karine CLEMENT adjointe de Mme Stéphanie ROUVELET, sur les domaines relatifs à la prévention des risques naturels,
- M. Gilbert PORTAL adjoint de Mme Carine RUDELLE, dans la limite des domaines de délégation de cette dernière.

SERVICE BIODIVERSITE EAU ET FORET

- M. Serge BOUTEILLER, adjoint à la cheffe du service biodiversité, eau et forêt,
- M. Eric BARTHEZ, chef de l'unité milieux naturels, biodiversité et forêt,
- M. Joël GOUTTE, chef de l'unité police de l'eau,

pour les actes de gestion courante des agents placés sous leur responsabilité, tels que les congés annuels en vue de garantir la continuité du service, pour les documents courants de gestion des dossiers (accusés de réception, envois de documents, demandes d'avis ou d'information, courriers d'ordre technique ou administratif) et dans les domaines de leurs attributions suivants :

Agent	Domaine de délégation
M. Serge BOUTEILLER	Tous les domaines relevant du service
M. Eric BARTHEZ	Natura 2000, biodiversité, chasse, faune sauvage, pêche, manifestations sportives, aménagement foncier, grands canidés, protection et gestion durable de la forêt, aides à la propriété forestière
M. Joël GOUTTE	Police de l'eau - Police de la navigation – Gestion du Domaine Public Fluvial (DPF)

En cas d'absence ou d'empêchement des titulaires des présentes subdélégations, la délégation de signature est exercée par l'adjoint ou l'intérimaire, à savoir

- M. Joseph GAGNEUX, adjoint de M. Eric BARTHEZ, sur les domaines relatifs à Natura 2000, biodiversité, chasse, faune sauvage, pêche, manifestations sportives, aménagement foncier, grands canidés, protection et gestion durable de la forêt, aides à la propriété forestière,
- Mme Christine CARRARA, adjointe de M. Joël GOUTTE, dans la limite des domaines de délégation de ce dernier.

Article 4

Subdélégation de signature est donnée aux chefs de délégations territoriales et adjoints désignés ci-dessous à l'effet de signer :

- dans les limites prévues par l'arrêté préfectoral du 24 août 2020,
- dans les limites de leurs attributions,

en ce qui concerne les domaines relevant de leur agence territoriales, et les actes de gestion fonctionnelle pour les agents de leur agence, tels que les congés annuels en vue de garantir la continuité du service.

Chefs de délégation territoriale :

Prénom – Nom	Fonction
M. Raymond LAURENS	Chef de la Délégation Territoriale Centre-Nord à Espalion par intérim
M. Laurent BACCOU	Chef de la Délégation Territoriale Sud à Millau
M. Joël MARVEZY	Chef de la Délégation Territoriale Ouest, à Villefranche-de-Rouergue

Adjoints des chefs de délégation territoriale :

Prénom – Nom	Fonctions
M. Daniel COSTES	Adjoint au chef de la Délégation Territoriale Ouest à Villefranche-de-Rouergue

François Xavier Fabre a délégation dans les domaines relevant du conseil au territoire, dans le cadre de la mise en place du nouveau service conseil au territoire.

Article 5

Les cadres de permanence désignés ci-dessous sont autorisés à signer tout acte nécessaire dans le domaine des transports et de la circulation :

- M. Daniel RODIER, chef du service agriculture et développement rural ;
- M. Jean-Sébastien SCHAAL, adjoint au chef de service agriculture et développement rural ;
- M. Laurent LEFEVRE, chargé de mission – directive cadre sur l'eau ;
- Mme Celine MARAVAL, cheffe du service biodiversité, eau et forêt ;
- M. Serge BOUTEILLER, adjoint à la cheffe du service biodiversité, eau et forêt ;
- M. Guy BOUSQUET, chef du service énergie, risques, bâtiment sécurité ;
- M. Stéphane BOUTONNET, adjoint au chef du service énergie, risques, bâtiment et sécurité ;
- M. Fabrice PAGNUCCO, chef du service aménagement du territoire, urbanisme et logement ;
- M. Jean-François AGNEL, adjoint au chef de service aménagement du territoire urbanisme et logement
- Mme Delphine TORRES, secrétaire générale ;

- Mme Eléna DIAZ, adjointe à la secrétaire générale ;
- M. Régis ARMENGAUD, chargé de mission pilotage stratégique ;
- M. Joël MARVEZY, chef de la Délégation Territoriale ouest à Villefranche-de-Rouergue ;
- M. Daniel COSTES, adjoint au chef de la Délégation Territoriale Ouest à Villefranche-de-Rouergue ;
- M. Raymond LAURENS, chef de la Délégation Territoriale centre-nord à Espalion par intérim ;
- M. Laurent BACCOU, chef de la Délégation Territoriale Sud à Millau ;
- M. François-Xavier FABRE, chargé de mission conseil en aménagement du territoire ;
- M. Bernard GRANIER, chargé de mission en charge du suivi des projets en lien avec l'agriculture.

Section 2

PERSONNES REPRÉSENTANT LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Article 6

M. Joël FRAYSSE, Directeur départemental des territoires, subdélègue la compétence pour exercer la fonction de représentant de pouvoir adjudicateur définie à la section 2 de l'arrêté du 24 août 2020 à :

- Mme Delphine TORRES, secrétaire générale ;
- M. Guy BOUSQUET, chef du service énergie, risques, bâtiment et sécurité.

Article 7

Subdélégation de signature est donnée en matière de commande aux agents mentionnés dans la présente section pour les montants indiqués ci-dessous :

a : 90 000€ H.T

b : 10 000€ H.T

c : 1 000 € H.T

lorsqu'il est fait explicitement mention de la référence **a, b ou c**.

Article 8

Subdélégation est donnée aux agents suivants, de signer les commandes donnant lieu à un prix inférieur au montant indiqué à l'article 7^{ième} du présent arrêté pour les programmes relevant de la compétence de leur service et dans les limites de leurs attributions et constater le service fait, à l'exception des programmes 215, 217, 354 et 723.

Prénom – Nom	Fonctions / affectation	Référence du montant
M. Guy BOUSQUET	Chef du service énergie, risques, bâtiment et sécurité	b
M. Stéphane BOUTONNET	Adjoint au chef du service énergie, risques, bâtiment et sécurité	b
M. Arnaud ANINAT	Délégué au permis de conduire et à la sécurité routière, chargé des départements de l'Aveyron et du Tarn	c
M. Jean-Pierre ESCASSUT	Chef de la mission sécurité routière	b
Mme Stéphanie ROUVELET	Cheffe de l'unité prévention des risques	b
M. Fabrice PAGNUCCO	Chef du service aménagement du territoire, urbanisme et logement	b
M. Jean-François AGNEL	Adjoint au chef de service aménagement du territoire urbanisme et logement	b
Mme Celine MARAVAL	Cheffe du service eau biodiversité et forêt	b
M. Serge BOUTEILLER	Adjoint à la cheffe du service eau biodiversité et forêt	b
M. Daniel RODIER	Chef du service agriculture et développement	b
M. Jean-Sebastien SCHAAL	Adjoint au chef du service agriculture et développement	b

Article 9

Subdélégation est donnée aux agents suivants de signer les commandes donnant lieu à un prix inférieur au montant indiqué à l'article 7^{ième} du présent arrêté pour les programmes 215, 217, 354 et 723 et constater le service fait.

Prénom – Nom	Affectation	Référence du montant
Mme Virginie MERAVILLES	Cheffe de l'unité finances, patrimoine et logistique	b
M. Alain CREBASSA	Unité finances, patrimoine et logistique	c
M. Philippe TRANCHARD	Unité finances, patrimoine et logistique	c
Mme Régine GOMBERT	Unité finances, patrimoine et logistique	c
Mme Annie VEYRAC	Unité finances, patrimoine et logistique	c
Mme Halima AOULAD EL MOKADEM	Unité finances, patrimoine et logistique	c
Mme Corinne DOULS	Service aménagement du territoire, urbanisme et logement	c
Mme Régine SUDRES	Service aménagement du territoire, urbanisme et logement	c

Prénom – Nom	Affectation	Référence du montant
Mme Christine BOUDES	Service biodiversité, eau et forêt	c
Mme Pascale LACOMBE	Service biodiversité, eau et forêt	c
Mme Bernadette DENOIT	Service énergie,risques,bâtiment, sécurité	c
Mme Rosine ARNAL	Service agriculture et développement rural	c
Mme Agnès ESCASSUT	Secrétariat de direction	c
Mme Christine BURGUIERE	Unité gestion des ressources humaines	c
M. Christophe MAJOREL	Délégation Territoriale Centre-Nord	c
Mme Mireille BOULET	Délégation Territoriale Sud	c
Mme Danièle DELAGNES	Délégation Territoriale Ouest	c

Section 3

DISPOSITIONS COMMUNES

Article 10

L'arrêté de subdélégation du 15 mai 2020 est abrogé.

Article 11

Une copie de la présente décision sera adressée :

- à Mme la Préfète de l'Aveyron ;
- à M. le Directeur régional des finances publiques ;
- aux intéressés.

Article 12

La Secrétaire générale de la préfecture et le Directeur départemental des territoires sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Rodez, le 26 août 2020

Le Directeur Départemental des Territoires

Joël FRAYSSE

DDT12

12-2020-08-26-004

Subdélégations de signature en qualité de responsable
d'unité opérationnelle de Monsieur Joël FRAYSSE,
Directeur départemental des territoires de l'Aveyron aux
agents placés sous son autorité

PREFET DE L'AVEYRON

**DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

Arrêté n°

du 26 août 2020

Objet : Subdélégations de signature en qualité de responsable d'unité opérationnelle de Monsieur Joël FRAYSSE, Directeur départemental des territoires de l'Aveyron aux agents placés sous son autorité.

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 août 2020 donnant délégation de signature à M. Joël FRAYSSE, Directeur départemental des territoires de l'Aveyron, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué;

SUR proposition du Directeur départemental des territoires ;

AR R E T E

Article 1

Subdélégation est donnée à Mme Laure VALADE, directrice adjointe de la direction départementale des territoires, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État imputées sur les missions et programmes prévus à l'article 1 de l'arrêté du 24 août 2020.

Article 2

Subdélégation est donnée pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État, aux chefs de service et aux adjoints aux chefs de service suivants :

- Mme Delphine TORRES, secrétaire générale, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les missions et programmes prévus à l'article 1 de l'arrêté du 24 août 2020 ;
- Mme Eléna DIAZ, adjointe à la secrétaire générale, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les missions et programmes prévus à l'article 1 de l'arrêté du 24 août 2020 ;

- M. Fabrice PAGNUCCO, chef du service aménagement du territoire, urbanisme et logement, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les missions et programmes du BOP 135 ;
- M. Jean-François AGNEL, adjoint au chef de service aménagement du territoire urbanisme et logement, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les missions et programmes du BOP 135 ;
- Mme Céline MARAVAL, cheffe du service biodiversité, eau et forêt, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les missions et programmes des BOP 113 et 149 ;
- M. Serge BOUTEILLER, adjoint à la cheffe du service biodiversité, eau et forêt, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les missions et programmes des BOP 113 et 149 ;
- M. Daniel RODIER, chef du service agriculture et développement rural, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les missions et programmes du BOP 154 et du BOP 149 ;
- M. Jean-Sébastien SCHAAL, adjoint au chef du service agriculture et développement rural, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les missions et programmes du BOP 154 et du BOP 149 ;
- M. Guy BOUSQUET, chef du service énergie, risques, bâtiment et sécurité, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les missions et programmes du BOP 135, du BOP 181, du BOP 203, du BOP 207 et du BOP 723 ainsi que pour l'ensemble des actes comptables qui concernent le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs. ;
- M. Stéphane BOUTONNET, adjoint au chef du service énergie, risques, bâtiment et sécurité, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les missions et programmes du BOP 135, du BOP 181, du BOP 203, du BOP 207 et du BOP 723 ainsi que pour l'ensemble des actes comptables qui concernent le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs.

Article 3

Subdélégation de signature est donnée aux chefs d'unité suivants, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, les actes référencés à l'article 1 de l'arrêté du 24 août 2020 :

Pour le service agriculture et développement rural :

- Mme Hélène BELLOC, cheffe de l'unité droits à paiement et aides animales;
- Mme Julie DALLE, cheffe de l'unité modernisation et transmission des exploitations (à compter du 1^{er} septembre 2020) ;
- M. Jean-Luc ENJALBERT, chef de l'unité contrôles, foncier agricole et mesures conjoncturelles ;
- Mme Céline FABRE, cheffe de l'unité aides aux surfaces ;
- M. Thierry GERAUD, responsable de la mission usagers et baux ruraux ;

Pour le secrétariat général :

- Mme Virginie MERAVILLES, responsable de l'unité finances patrimoine et logistique, à l'effet de signer :
 - * les propositions d'affectation et d'engagement comptable auprès du contrôleur financier déconcentré, et du centre de prestation comptable mutualisé,

- * les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses,
- * les titres de perception.

Pour le service énergie, risques, bâtiment, sécurité :

- M. Jean-Pierre ESCASSUT, chef de l'unité sécurité routière ;

Pour le service aménagement du territoire, urbanisme et logement :

- M. Patrick VIGNON, chef de l'unité habitat logement.

Article 4

Habilitation est donnée aux agents suivants à l'effet de valider les formulaires Chorus :

- Mme Annie VEYRAC,
- Mme Halima AOULAD EL MOKADEM.

Habilitation est donnée à M. Patrick VIGNON, Mme Régine SUDRES et à M. Pierre MENEL à l'effet de valider les formulaires GALION.

Habilitation est donnée aux agents suivants à l'effet d'assurer les missions de gestionnaire valideur de crédits tel que le profil est décrit dans l'application de gestion des missions et des frais de déplacement CHORUS Déplacements Temporaires :

- Mme Virginie MERAVILLES,
- Mme Annie VEYRAC,
- Mme Halima AOULAD EL MOKADEM,
- Mme Régine SUDRES.

Article 5

L'arrêté de subdélégation du 15 mai 2020 est abrogé.

Article 6

Une copie de la présente décision sera adressée :

- à Mme la Préfète de l'Aveyron ;
- à M. le Directeur régional des finances publiques ;
- aux intéressés.

Article 7

La Secrétaire générale de la préfecture et le Directeur départemental des territoires sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Rodez, le 26 août 2020

Le Directeur Départemental des Territoires

Joël FRAYSSE